

Le R. P. J. Bonhomme v. g. du Basutoland

Trois nominations importantes de la S. C. de Propagande

Le curé de N.-D. de Hull appelé en Afrique du sud.

V. APOSTOLIQUE

Le R. P. M. Lajeunesse coadjuteur de Mgr Charlebois, au Keewatin.

FUTURE SUCCESSION

Nous recevons, et publions sous toute réserve, la dépêche suivante reçue cet après-midi de la Cité Vaticane:

CITE VATICANE, 26 — Sa Sainteté le Pape Pie XI a nommé aujourd'hui le R. P. Joseph Bonhomme, originaire de Saint-Camille, diocèse de Sherbrooke, au poste de Vicaire Apostolique du Basutoland, Afrique du Sud.

Sa Sainteté nomme aussi le R. P. Martin Lajeunesse, originaire de Sainte-Marguerite, diocèse de Montréal, coadjuteur avec future succession du vicaire apostolique du Keewatin, Manitoba.

Le R. P. Joseph W. Trudel, originaire de l'Illinois, a été nommé vicaire apostolique de Tabora, Afrique orientale anglaise, où il est missionnaire depuis 1920.

La Délégation Apostolique mise au courant de la dépêche, n'a ni confirmé ni nié la nouvelle. Elle nous a toutefois fait remarquer que ces nominations sont des nominations de la Sacrée Congrégation de la Propagande et qu'elles ne passent pas par les canaux réguliers des nominations épiscopales. Un peu avant l'arrivée de cette dépêche, le R. P. Bonhomme avait reçu un câblogramme de félicitations de la Maison Générale des Oblats de Marie Immaculée à Rome.



LE R. P. JOSEPH BONHOMME, O. M. I., curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, dont une dépêche de la Cité Vaticane annonce la nomination au poste de vicaire apostolique au Basutoland, sud-africain.

ROOSEVELT ET R. MacDONALD S'ENTENDENT

Les deux hommes d'Etat se déclarent en faveur de sept propositions.

COMMUNICATION

WASHINGTON, 26 (P.A.) — La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont émis un programme de recouvrement économique mondial en sept points, comprenant des réductions tarifaires et des prix plus élevés de l'argent. Le premier ministre MacDonald et le président Roosevelt ont mis fin à leurs pourparlers par une déclaration d'entente sur les accords qu'on cherchera à conclure en juin lors de la conférence économique mondiale.

Dans une déclaration publiée à la Maison Blanche, MacDonald et Roosevelt se sont déclarés en faveur des propositions suivantes: L'augmentation générale des prix des nécessités de la vie. Une nouvelle orientation de la politique commerciale.

La réduction des tarifs, des quotités et des restrictions du change. L'expansion mondiale du crédit. Des dépenses de capital par les gouvernements afin de stimuler les affaires.

Le rétablissement d'un étalon monétaire international. L'amélioration du statut de l'argent.

En partant de Washington pour Londres, M. MacDonald a déclaré aux journalistes que les pourparlers avaient été fructueux comme il ne l'avait guère cru possible. Le même enthousiasme a été exprimé par le président Roosevelt. Celui-ci doit conférer cet après-midi avec M. Herriot, de France.

La question des dettes de guerre n'est pas mentionnée dans la déclaration. Les paiements sont dus le 24 mai.

Il suggère que la loi limite la durée des dettes, aux adultes et que leur usage ne soit permis que sur certains terrains déterminés par le chef de police et sous la surveillance de constables ou de policiers. Il opine que ces endroits seraient dans les parcs et les boulevards de la ville.

Le chef de police a recommandé au conseil municipal de faire passer les incendies, les vols et les cambriolages à l'usage de pétards dans les rues et les coins.

Le Bureau soumettra les recommandations du chef à l'avecat-procureur.

LA CONFERENCE DE LONDRES LE 12 JUIN

LONDRES, 26 (P.A.) — La date du 12 juin fixée par MacDonald, Roosevelt et Herriot pour la conférence économique de Londres, est acceptée comme finale à l'avis de tous. Il est possible que le Japon estime l'avis trop bref pour permettre à sa délégation de voyager.

Le cabinet s'est réuni aujourd'hui et a étudié les propositions de MacDonald et Roosevelt et l'avis de Herriot.

L'USAGE DES PÉTARDS SERA-T-IL LIMITÉ?

Suggestions du chef Blackler au Bureau des Commissaires. Pour adoucir seulement.

DANS LES PARCS

M. S. Blackler, chef du corps de pompiers, fait, dans une lettre au Bureau des Commissaires, d'intéressantes suggestions au sujet de pétards et feux d'artifice dans les limites de la ville, surtout à l'occasion de la fête du 24 mai.

Il suggère que la loi limite la durée des pétards, aux adultes et que leur usage ne soit permis que sur certains terrains déterminés par le chef de police et sous la surveillance de constables ou de policiers.

Le chef de police a recommandé au conseil municipal de faire passer les incendies, les vols et les cambriolages à l'usage de pétards dans les rues et les coins.

Le Bureau soumettra les recommandations du chef à l'avecat-procureur.

Diminution de 21.6 p. 100 des accidents

Cette diminution s'accuse pour l'Ontario pour 1932 et une partie de 1933.

TORONTO, 26. — (P.C.) La valeur de la prévention des accidents industriels pour l'Ontario est indiquée par des chiffres publiés par R. B. Morley, général de l'Association de prévention des accidents industriels, à l'occasion de l'ouverture demain d'une convention annuelle de deux jours. On croit que des délégués de 70 endroits d'Ontario y assisteront. Les statistiques de M. Morley, pour l'année de 1932 et le premier trimestre de 1933, accusent une réduction de 21.6 pour 100 dans les accidents et de 27.1 pour 100 dans

les accidents mortels pour 1932, en comparaison avec 1931, et pendant le premier trimestre de 1933 il y a eu une diminution de 274 pour 100 sur la même période de l'an dernier. Les chiffres actuels sont: 32,874 en 1932, 24,170 en 1933; accidents mortels, 339 en 1932 et 277 en 1933. Pour les trois premiers mois de cette année, le nombre des accidents a été de 8,311, en comparaison de 11,460 pour la même période de 1932. Les blessures accordées en 1932 ont été de 55,125,292, en comparaison de 56,021,620.

La guerre économique anglo-russe commence

TRAITE DE CANALISATION APPROUVÉ

LA MESURE DU SAINT-LAURENT IRA AU SÉNAT

Elle devra être ratifiée par le sénat des Etats-Unis pour devenir en vigueur.

LE COÛT TOTAL

WASHINGTON, 26. — Le traité de développement du St-Laurent entre le Canada et les Etats-Unis a été approuvé par la Chambre des représentants des Etats-Unis.

La mesure sera soumise au sénat, et elle ne deviendra en vigueur que si ce traité est ratifié par le sénat. Toutefois, le président Roosevelt a demandé au président Rayburn du comité de commerce de la chambre, d'obtenir l'approbation de ce traité, qui fixe à \$80,000,000 la somme que l'Etat de New-York doit payer pour l'entreprise.

Les adversaires de la mesure et de la ratification du traité négocié sous Hoover disent qu'on a fait de l'opposition en changeant afin de forcer le sénat à approuver le traité. L'approbation de la résolution McReynolds a été faite par un vote vocal. Le représentant, parier, républicain, New-York a présenté un amendement portant sur la probabilité de la résolution et pour être interprété comme indiquant l'attitude du comité de commerce au sujet de la ratification du traité.

Le projet du St-Laurent coûtera \$84,429,000, et la part des Etats-Unis est de \$27,745,000.

HONORES PAR TORONTO



Son Excellence le Dr Herbert Bruce, lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario (à gauche), le R. P. Gilles Marchand, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa (au centre), et Sir Josiah Stamp, économiste anglais de réputation mondiale (à droite), recevront le 26 mai, de l'Université de Toronto, le titre honorifique de Docteur en Droit.

Le R. P. G. Marchand Docteur en Droit de l'Univ. de Toronto

Il recevra ce titre honorifique en même temps que S. E. le lieutenant-gouverneur et Sir Josiah Stamp.

(Spécial au "Droit") TORONTO, 26. — Entre autres personnages éminents que l'Université de Toronto honore de titres honorifiques à une grande réunion spéciale le 26 mai, nous relevons le nom du R. P. Gilles Marchand, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, qui recevra le titre de Docteur en Droit.

Le même titre sera conféré à Son Excellence le Dr Herbert Bruce, lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, à Sir Josiah Stamp, économiste anglais et financier, M. George F. Rogers, directeur en chef de l'Instruction Publique en Ontario, H. P. Whidden, chancelier de l'Université McMaster.

A cette cérémonie, M. R. C. Wallace, président de l'Université de l'Alberta, et M. Carleton Stanley, président de l'Université Dalhousie, et président et vice-président respectivement de la Conférence des Universités Canadiennes, représenteront celles-ci.

CETTE CAUSE DE FRAUDE EST EN COUR CE MATIN

Enquête préliminaire dans la cause du docteur Fleury, de M. Cossette et W. R. Anderson.

L'enquête préliminaire dans la cause des trois citoyens de Montréal, accusés d'une fraude considérable, se poursuit en cour de police aujourd'hui devant un honneur le magistrat Glenn S. Ke. Les accusés sont le docteur Ferdinand-Alexandre Fleury, d'Outremont; Wilfrid-Roy Anderson, de Montréal, et Maurice Cossette, de St-Ambert. Ils ont demandé un procès devant jury.

Deux graves accusations sont présentées contre eux. Ils sont accusés d'avoir conspiré, entre eux, avec d'autres personnes, à frauder le public en général, et en particulier les actionnaires de la Transportation and Power Corporation, qui font partie de la production de la Corporation. Ils sont aussi accusés d'avoir usurpé et exercé illégalement les fonctions et pouvoirs des directeurs et officiers de la même Corporation.

DES OBJECTIONS. M. J. W. Harris, procureur général, a soulevé de nombreuses objections au début de l'enquête préliminaire ce matin. Il a d'abord mis en doute la juridiction de la cour d'Ottawa pour entendre cette cause. Il a également fortement opposé à la production en cour par le poursuivant de nombreux documents officiels au sujet du statut et des activités financières de la Corporation.

Le docteur Fleury et Cossette ont été directeurs de la Corporation. Anderson a rempli les fonctions de directeur et de secrétaire-trésorier. Pendant la majeure partie de l'enquête préliminaire ce matin, l'enquête a porté sur les activités de la Corporation préparant le terrain pour des preuves que rendront les quelques témoins que l'interrogatoire au cours de la journée. M. J. W. Harris, procureur général de Montréal, qui fut président de la Corporation, fut le seul témoin interrogé ce matin. Il a déclaré qu'après une élection à la présidence, 25,000 parts de la compagnie, valant 100 dollars chacune, ont été données en faveur, sans aucun déboursé de sa part. Plusieurs transactions importantes sont rapportées au cours des témoignages.

Le juge Main, de Montréal, et deux sténographes ont au nombre des témoins cet après-midi. L'enquête préliminaire a été ajournée à 3 h. 30 pm.

Cossette a porté à Montréal une accusation contre M. Maxwell Singer. Il a, se Singe, d'avoir intention de procédures criminelles dans un but d'extorsion et de gain personnel. Cette cause est encore en suspens.

Cossette, Fleury et Anderson ont été traduits en cour de Montréal récemment au sujet de mérites accusations qui leur sont retenues contre eux. Ils ont été acquittés faute de preuve suffisante.

Les fils d'Orange retrouvent le brio du bon vieux temps

Quatre mille Orangistes lancent une nouvelle attaque contre les écologistes séparés.

ANDERSON PARLE

Le premier ministre de la Saskatchewan, principal orateur hier à Toronto.

VIEILLE SCIE

TORONTO, 26 (P.A.) — Dans une résolution adoptée hier soir aux réunions "protestants et patriotes" tenus à Toronto sous les auspices de l'Ontario Orange Order et autres organisations protestantes, on engage les autorités à retirer toutes les concessions accordées aux écoles séparées d'Ontario depuis la Confédération.

Le premier ministre J.-T.-N. Anderson, de la Saskatchewan, était le principal des orateurs qui harcelèrent les écologistes.

Deux heures de radio et la chambre pas aux item tarifaire

Par Léopold RICHER

Séance amusante et besogneuse à la fois. Il est rare que la situation des Communes unisse aussi parfaitement le goût du rire affirmé du travail pratique. Pour une fois que cela lui arrive, l'ancien Paquéteux. Peut-être que cela ne lui prendra plus de cette radio-diffusion appartenant au Canadian National, à la compagnie qu'il la radio, quelle que se lance dans un débat mi-sérieux mi-ridicule. Le libérateur dit ceci, sur le prix d'achat des postes, sur le fait que le gouvernement à l'égard des chemins de fer, sur le coût de l'entretien des chemins de fer, sur le coût de l'entretien des chemins de fer, sur le coût de l'entretien des chemins de fer.

Cela dure deux heures. Puis la Chambre tombe dans une Chambre aride des modifications tarifaires. Du coup, l'enthousiasme s'éteint. On adopte des changements au tarif à la queue-leu-leu. On se en même On exige un minimum d'explications. Mais dans la soirée on parle aux instruments aratoires. L'atmosphère se réchauffe. Le président de la belle-voix de l'après-midi se réveille. C'est de courte durée, mais qui tombe dans le même examen du tarif et le travail sécessionnaire. A l'ordre! A cause de l'intérêt particulier que présente la discussion, ne doit pas abréger l'étude du tarif.

Plus tard.

MISE AU POINT DU MAIRE DON. GRANDMAÎTRE

Déclaration du maire d'Eastview au sujet de l'administration des secours.

Dans une déclaration écrite qu'il adresse aux journaux d'Ottawa, le maire Donat Grandmaître d'Eastview donne des précisions sur la publicité retentissante faite en marge de la visite officielle de l'inspecteur-en-chef Malcolm, du département provincial des secours aux chômeurs. M. Malcolm avait, avant son départ pour Toronto vendredi soir, censuré l'administration d'Eastview relativement à l'argent contribué pour les loyers.

"Voici la mise au point de M. Grandmaître (traduite de l'anglais): "Au sujet de la publication récente des journaux d'Ottawa à propos de l'administration des affaires de secours, particulièrement les loyers dans la ville d'Eastview, je désire tout d'abord corriger la déclaration en autant qu'il s'agit de chiffres à l'effet que de \$6,000 à \$7,000 avaient été reçus du gouvernement pour les derniers trois mois par la ville. Ceci je désire le nier car ce n'est pas la vérité. Le montant actuel reçu applicable aux loyers pour janvier 1933 et les mois suivants jusqu'à date est de \$5,643.051 et sera en faveur des manufacturiers. A cela, le ministère des finances réplique que sur 26 cas, 20 postes du tarif ont été changés à la demande de particuliers et seulement 6 à la demande des manufacturiers.

En définitive, la Chambre fait de la bonne besogne. Le travail sessionnel avance.

Léopold Richer.

Un concert donné au bénéfice des musiciens pauvres

PLUSIEURS ARTISTES SANS EMPLOI Y PARTICIPERONT — 340 MUSICIENS POUR LES CHOMEURS.

Vingt-deux nouvelles positions ont été obtenues hier par le Women's Fund-a-Job Committee, ce qui porte le total à 340. On croit que les démanagements de la fin du mois apporteront du travail à plusieurs chômeurs.

Le comité organise un grand concert qui sera donné au théâtre Capitol dimanche soir au profit des musiciens sans-travail. Les patronesses du concert sont Lady Wesley, l'hon. Cairine Wilson et Mme Wesley-A. Gordon. Les adhésions à ce soirée sont déjà très nombreuses. Plusieurs artistes sans emploi figureront au programme.

Jamais irrité

"J'ai trouvé les TABLETTES BABY'S OWN un grand secours durant la période de dentition de mon bébé; celui-ci ne fut jamais irrité et ne pleura pas comme les autres enfants. Je considère les TABLETTES BABY'S OWN comme indispensables aux mères," écrit Mme Earl Hayre, de Moncton, N.B.

Les semblables preuves de l'efficacité des TABLETTES BABY'S OWN nous sont données par un grand nombre d'autres mères de partout. Ces petites tablettes douces et peu dépendieuses sont absolument inoffensives. Lisez la garantie de sécurité avec chaque paquet de 25c.

Tablettes Baby's Own du Dr. Williams.

LES INTERDITS SONT ENTRÉS EN VIGUEUR HIER

UN CHEMINEAU TUÉ CE MATIN PAR UN TRAIN

Renversé par un wagon à Hurdman's Bridge, M. Frazer succombe cet après-midi à ses blessures.

UNE ENQUÊTE

Un homme que l'on croit se nommer M. Fraser, de Northfield, Ont., a été blessé mortellement vers 9 heures et 30 ce matin en tentant de sauter sur un wagon de chemin de fer à Hurdman's Bridge. Frazer a succombé à ses blessures de bonne heure cet après-midi à l'hôpital transporté d'urgence après l'accident.

Le coroner J.-E. Craig a été averti de la mort et il ouvrira probablement une enquête cet après-midi. Au moment où nous allons sous presse, la dépouille mortelle était encore à la morgue de l'hôpital.

D'après quelques témoins, Frazer tenta de sauter sur un fret qui filait à environ 20 milles à l'heure. Il voulait évidemment se diriger vers Northfield où il demeurait. Il a été projeté violemment le long de la voie ferrée, après s'être frappé la tête sur le bord d'un wagon. Il subit une fracture du crâne et plusieurs autres blessures. Des sons arrivés à l'hôpital on vit que son état était désespéré.

L'ACCIDENT. Suivant le rapport fait à la police, Frazer s'était rendu à Hurdman's Bridge, sur les voies du C. N. R., pour prendre un fret et se diriger vers Northfield. Vers 8 heures et 0 ce matin, il se trouvait à environ un quart de mille au sud du chemin de Russell. Il vit venir un train du New-York Central, passant sur le bord de la charpente et projeté le long de la voie ferrée.

Six hommes, employés sur la voie ferrée près de la scène de l'accident, virent Frazer se faire frapper et ils se portèrent à son secours. Les témoins étaient Joseph Bérubé, 151 rue Augusta; Robert Wainwright, 121 rue Main, Ottawa-est; Edouard Bérubé, de Ramsayville; Elborn Wainwright, de Hawthorne; John Wainwright, de Hawthorne; et Russell Wainwright, de Hawthorne.

La semaine de grâce laissée entre la proclamation de l'interdit et sa mise en vigueur n'a cependant pas permis à tous les cargos russes d'atteindre les ports britanniques. Certains sont tout de même arrivés à temps pour ne pas tomber sous le coup de la mesure. Le vapeur Volgoles, de la Mer Noire, a été le dernier à entrer dans la région londonienne avant que l'interdiction prenne effet. Deux ou trois autres navires russes étaient déjà à faire leur déchargement aux quais de Londres.

PRODUITS AFFECTES. L'interdit britannique affecte surtout le beurre, les volailles, les céréales, l'huile et le bois de l'Union soviétique. On ne sait pas encore quelle est la quantité de ces produits qui a pu échapper à l'interdiction qui est tombée sous son coup, au moment de la mise en vigueur.

Les restrictions russes quant aux marchandises britanniques sont apparemment bien plus sévères que celles de la Grande-Bretagne à l'endroit de la Russie. Tout achat en Angleterre est défendu et même les compagnies russes ne peuvent plus affréter des navires marchands britanniques. Des restrictions sont aussi imposées quant à l'usage des ports de la Grande-Bretagne par les navires russes.

"Apprenant que les Pilules Millon pour le cœur et les Nerfs étaient bonnes pour ces troubles, j'en envoyai chercher une boîte et après avoir pris ces pilules durant quelques jours, je me sentis beaucoup mieux. Je n'ai plus eu d'étourdissements et de douleurs près du cœur", écrit un de nos lecteurs.

En vente dans toutes les pharmacies et tous les magasins à rayons; préparées seulement par The T. Millburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

NEW YORK PHILADELPHIE BALTIMORE et WASHINGTON

Le seul service direct de Montréal à Hartford, New Haven, New York (Gare Pennsylvania), Philadelphie, Baltimore et Washington. Correspondance commode à New York pour Atlantic City, Boston, et correspondance entre les gares. Voitures de Luxe.

WASHINGTONIAN

Pour plus de détail s'adresser au bureau des billets de la ville, 92, rue Sparks, Queen 908, et au Bureau des Billets au Château Laurier, Queen 4328; Bureau des Billets, à Hull, 131, rue Principale, Sher. 7020.

CANADIEN NATIONAL

Train faisant la correspondance partant de la Gare Union quotidiennement à 3.30 pm. (H.S.E.)

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Le R. P. J. Bonhomme v.

Trois nominations importantes de la S. C. de Propagande

Le curé de N.-D. de Hull appelé en Afrique du sud.

V. APOSTOLIQUE

Le R. P. M. Lajeunesse coadjuteur de Mgr Charlebois, au Keewatin.

FUTURE SUCCESSION

Nous recevons, et publions sous toute réserve, la dépêche suivante reçue cet après-midi de la Cité Vaticane:

CITE VATICANE, 26 — Sa Sainteté le Pape Pie XI a nommé aujourd'hui le R. P. Joseph Bonhomme, originaire de Saint-Camille, diocèse de Sherbrooke, au poste de Vicaire Apostolique du Basotoland, Afrique du Sud.

Sa Sainteté nomme aussi le R. P. Martin Lajeunesse, originaire de Sainte-Marguerite, diocèse de Montréal, coadjuteur avec future succession du vicaire apostolique du Keewatin, Manitoba.

Le R. P. Joseph W. Trudel, originaire de l'Illinois, a été nommé vicaire apostolique de Tabora, Afrique orientale anglaise, où il est missionnaire depuis 1920.

La Délégation Apostolique mise au courant de la dépêche, n'a ni confirmé ni nié la nouvelle. Elle nous a toutefois fait remarquer que ces nominations sont des nominations de la Sacrée Congrégation de la Propagande et qu'elles ne passent pas par les canaux réguliers des nominations épiscopales. Un peu avant l'arrivée de cette dépêche, le R. P. Bonhomme avait reçu un cablogramme de félicitations de la Maison Générale des Oblats de Marie Immaculée à Rome.

(suite à la 4e page)

L'USAGE DES PÉTARDS SERA-T-IL LIMITÉ?

Suggestions du chef Blackler au Bureau des Commissaires. Pour adultes seulement.

DANS LES PARCS

M. S. Blackler, chef du corps de pompiers, fait, dans une lettre au Bureau des Commissaires, d'intéressantes suggestions au sujet de pétards et feux d'artifices dans les limites de la ville, surtout à l'occasion de la fête du 24 mai.

Il suggère que la loi limite la vente de pétards, etc., aux adultes et que leur usage ne soit permis sur certains terrains déterminés par le chef de police et sous la surveillance de constables ou de pompiers. Il opine que ces endroits spéciaux soient dans les parcs et sur les terrains de jeux.

Le chef fait ces recommandations pour prévenir les incendies; il rappelle que le 24 mai 1922, le corps de pompiers répondit à vingt-quatre alarmes, dont dix-sept furent directement attribuables à l'usage de pétards dans les rues et les cours.

Le Bureau soumettra les recommandations du chef à l'avocat Proctor.

Diminution de 21,6 p. 100 des accidents

Cette diminution s'accuse pour l'Ontario pour 1932 et une partie de 1933.

TORONTO, 26. — (P.C.) La valeur de la prévention des accidents industriels pour l'Ontario est indiquée par des chiffres publiés par R. B. Morley, gérant général de l'association de prévention des accidents industriels, à l'occasion de l'ouverture demain d'une convention annuelle de deux jours. On croit que des délégués de 70 endroits d'Ontario y assisteront. Les statistiques de M. Morley, pour l'année de 1932 et le premier trimestre de 1933, accusent une réduction de 21,6 pour 100 dans les accidents et de 27,1 pour 100 dans

V. APOSTOLIQUE



LE R. P. JOSEPH BONHOMME, O. M. I., curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, dont une dépêche de la Cité Vaticane annonce la nomination au poste de vicaire apostolique au Basotoland, sud-africain.

ROOSEVELT ET R. MacDONALD S'ENTENDENT

Les deux hommes d'Etat se déclarent en faveur de sept propositions.

COMMUNICATION

WASHINGTON, 26. (P.A.) — La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont élaboré un programme de renouveau économique mondial en sept points, comprenant des réductions tarifaires et des prix plus élevés de l'argent. Le premier ministre MacDonald et le président Roosevelt ont mis fin à leurs pourparlers par une déclaration d'entente sur les accords qu'on cherchera à conclure en juin lors de la conférence économique mondiale.

Dans une déclaration, publiée à la Maison Blanche, MacDonald et Roosevelt se sont déclarés en faveur des propositions suivantes:

L'augmentation générale des prix des nécessités de la vie.

Une nouvelle orientation de la politique commerciale.

La réduction des tarifs, des quotas et des restrictions du change.

L'expansion mondiale du crédit.

Des dépenses de capital par les gouvernements afin de stimuler les affaires.

Le rétablissement d'un étalon monétaire international.

L'amélioration du status de l'argent.

En partant de Washington pour Londres, M. MacDonald a déclaré aux journalistes que les pourparlers avaient été fructueux comme il ne l'avait guère cru possible. Le même enthousiasme a été exprimé par le président Roosevelt. Celui-ci doit conférer cet après-midi avec M. Herriot de France.

La question des dettes de guerre n'est pas mentionnée dans la déclaration. Les paiements sont dus le

(suite à la 4e page)

LA CONFERENCE DE LONDRES LE 12 JUIN

LONDRES, 26. (P.A.) — La date du 12 juin fixée par MacDonald, Roosevelt et Herriot pour la conférence économique de Londres, est acceptée comme finale à Downing Street. Il est possible que le Japon estime l'avis trop bref pour permettre à sa délégation d'y arriver.

Le cabinet s'est réuni aujourd'hui et a étudié de nouveaux les pourparlers entre Roosevelt et MacDonald.

Les accidents mortels pour 1932, en comparaison avec 1931, et pendant le premier trimestre de 1933 il y a eu diminution de 27,4 pour 100 sur la même période de l'an dernier. Les chiffres actuels sont: 52.894 en 1932, 41.470 en 1933; accidents mortels, 339 en 1931 et 247 en 1932. Pour les trois premiers mois de cette année, le nombre des accidents a été de 8.311, en comparaison de 11.680 pour la même période de 1932. Les bénéfices accordés en 1932 ont été de \$5.125.620, en comparaison de \$6.021.392.

La guerre économique TRAITÉ DE CANALISATION

LA MESURE DU SAINT-LAURENT IRA AU SÉNAT

Elle devra être ratifiée par le sénat des Etats-Unis pour devenir en vigueur.

LE COÛT TOTAL

WASHINGTON, 26. — Le traité de développement du St-Laurent entre le Canada et les Etats-Unis a été approuvé par la Chambre des représentants des Etats-Unis.

La mesure sera soumise au sénat, et elle ne deviendra en vigueur que si ce traité est ratifié par le sénat. Toutefois, le président Roosevelt a demandé au président Rayburn du comité de commerce de la chambre, d'obtenir l'approbation de cette dernière qui fixe à \$89.726.000 la somme que l'Etat de New-York doit payer pour l'entreprise.

Les adversaires de la mesure et de la ratification du traité négocié sous Hoover disent qu'on a fait de l'opposition en chambre afin de forcer le sénat à approuver le traité.

L'approbation de la résolution McReynolds a été faite par un vote vocal. Le représentant Par Ker, républicain, New-York, a présenté un amendement portant que l'approbation de la résolution ne pouvait être interprétée comme indiquant l'attitude du comité de commerce au sujet de la ratification du traité.

Le projet du St-Laurent coûtera \$542.429.000, et la part des Etats-Unis est de \$272.433.000.

CETTE CAUSE DE FRAUDE EST EN COUR CE MATIN

Enquête préliminaire dans la cause du docteur Fleury, de M. Cossette et W. R. Anderson.

L'enquête préliminaire dans la cause des trois citoyens de Montréal, accusés d'une fraude considérable, se poursuit en cour de police aujourd'hui devant son honneur le magistrat Glenn Strike. Les accusés sont le docteur Ferdinand-Alphonse Fleury, d'Outremont, Wilfrid-Roy Anderson, de Montréal, et Maurice Cossette, de St-Lambert. Ils ont demandé un procès devant jury.

Deux graves accusations sont présentées contre eux. Ils sont accusés d'avoir conspiré, entre eux ou avec d'autres personnes, à frauder le public en général, et en particulier les actionnaires de la Transportation and Power Corporation, en émettant illégalement pour \$2.500.000 de capitalisation de ladite Corporation. Ils sont aussi accusés d'avoir usurpé et exercé illégalement les fonctions et pouvoirs des directeurs et officiers de la même Corporation.

DES OBJECTIONS Mre Gauvreau a soulevé de nombreuses objections au début de l'enquête préliminaire ce matin. Il a d'abord mis en doute la juridiction de la cour d'Ottawa pour entendre cette cause. Il s'est ensuite fortement opposé à la production en cour par la poursuite de nombreux documents officiels au sujet du status et des activités financières de la Corporation.

Le docteur Fleury et Cossette ont été directeurs de la Corporation. Anderson a rempli les fonctions de directeur et de secrétaire-trésorier. Pendant la majeure partie de l'enquête préliminaire ce matin, l'enquête a produit des exhibits sur les activités de la Corporation, préparant le terrain pour les preuves que rendront les quelques témoins qu'elle interrogera au cours de la journée. M. J.-W. Harris, entrepreneur général de Montréal, qui fut président de la Corporation, fut le seul témoin interrogé ce matin. Il a déclaré qu'après son élection à la présidence, 25.000 parts de la compagnie, valant 100 dollars chacune, ont été émises en sa faveur, sans aucun déboursé de sa part. Plusieurs transactions importantes seront rappelées au cours des témoignages.

Le juge Bazin, de Montréal, et deux sténographes sont au nombre des témoins cet après-midi. L'enquête préliminaire a été ajournée ce matin à 3 h. 30 p.m.

Cossette a porté à Montréal une accusation contre M. Maxwell Singer. Il accuse Singer d'avoir intenté de procédures criminelles dans un but d'extorsion et de gain personnel. Cette cause est encore en suspens.

Cossette, Fleury et Anderson ont été traduits en cour à Montréal récemment au sujet des mêmes accusations qui pèsent maintenant contre eux ici. Ils furent acquittés faute de preuves suffisantes.

HONORES PAR



Son Excellence le Dr Herbert Bruce, lieutenant-gouverneur R. P. Gilles Marchand, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, nomiste anglais de réputation mondiale (à droite), recevront titre honorifique de Docteur en Droit.

Le R. P. G. Marchand Docteur en Droit de l'Univ. de Toronto

Il recevra ce titre honorifique en même temps S. E. le lieutenant-gouverneur et Sir Josiah Stamp.

(Spécial au "Droit")

TORONTO, 26. — Entre autres personnalités éminentes l'Université de Toronto honore de titres honorifiques une grande réunion spéciale le 26 mai, nous relevons le nom du Gilles Marchand, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa, qui recevra le titre de Docteur en Droit.

Le même titre sera conféré à Son Excellence le Dr H. Bruce, lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario, Josiah Stamp, économiste anglais et financier, M. George Rogers, directeur en chef de l'Instruction Publique en Ontario, H. P. Whidden, chancelier de l'Université McMaster.

A cette cérémonie, M. R. C. Wallace, président de l'Université de l'Alberta, et M. Carleton Stanley, président de l'Université Dalhousie, et président et vice-président respectivement Conférence des Universités Canadiennes, représenteront celle-ci.

Les fils d'Orange retrouvent le bric du bon vieux temps

Quatre mille Orangistes lancent une nouvelle attaque contre les écoles séparées.

ANDERSON PARLE

Le premier ministre de la Saskatchewan, principal orateur hier à Toronto.

VIEILLE SCIE

TORONTO, 26. (P.A.) — Dans une résolution adoptée hier soir aux réunions "protestants et patriotiques" tenus à Toronto sous les auspices de l'Ontario Orange Order et autres organisations portestantes, on engage les autorités à retirer toutes les concessions accordées aux écoles séparées d'Ontario depuis la Confédération.

Le premier ministre J.-T.-N. Anderson, de la Saskatchewan, était le principal des orateurs qui haran-

(suite à la 6e page)

Le secrétaire de l'Union Postale est attendu

PREPARATIFS D'UNE GRANDE REUNION DE L'UNION AU MOIS MAI.

M. E. Voutat, de Berne, secrétaire de l'exécutif de l'Union Postale, est attendu à Ottawa vendredi. Il se retirera à Châteaufort et fera les préparatifs de la réunion de l'Union, qui aura lieu à Ottawa du 2 au 5 mai.

Quatre-vingt-six pays font partie de l'Union Postale. Ce sera la première fois que l'exécutif se réunira en dehors de l'Europe, et la première fois également dans un pays britannique. On prépare un programme du congrès mondial, qui aura lieu au Caire, en Egypte, au mois de février, l'année prochaine. Des représentants de 40 pays sont attendus à Ottawa le mois prochain.

Le ministère des Postes prépare un programme détaillé pour la réception des délégués.

LA SESSION FEDERALE

Deux heures de radio et la chambre passent aux item tarifaire

Par Léopold RICHER

Séance amusante et besogneuse à la fois. Il est rare que la Chambre des Communes unisse aussi parfaitement le goût du rire à celui du travail pratique. Pour une fois que cela lui arrive, notons-le avec plaisir. Peut-être que cela ne lui prendra plus de cette session. Pour un rien, c'est-à-dire, pour le simple transfert de cinq postes radiodiffusion appartenant au Canadian National, à la commission de la radio, voici qu'elle se lance dans un débat mi-sérieux mi-rigolo. Libéraux disent ceci, cela; sur le prix d'achat des postes, sur la part du gouvernement à l'égard des chemins de fer, sur le contrôle de la radio, et sur plus d'autres sujets. On en vient facilement aux gros mots. Des députés commencent en riant, finissent par se fâcher. Par contre, des autres qui prennent la chose au tragique au début, se convainquent qu'on veut s'amuser à leurs dépens.

Cela dure deux heures. Puis la Chambre tombe dans le domaine des modifications tarifaires. Du coup, l'enthousiasme se retire. On adopte des changements au tarif à la queue-leu-leu. On discute. On exige un minimum d'explications. Mais dans la soirée on en a assez d'instruments aratoires. L'atmosphère se réchauffe. Les sentiments belliqueux de l'après-midi se réveillent. C'est de courte durée. On tombe dans le morne examen du tarif et le travail sessionnel avance.

A cause de l'intérêt particulier que présente la discussion sur les postes de radio nous allons la rapporter assez longuement, quitte à abrégier l'étude du tarif.

(suite à la 3e page)

